

## Déclaration de ressources trimestrielles RSA

Conservez ce document, ne le retournez pas à votre Caf

Déclaration de ressources effectuée sur le www.caf.fr le 1er Mars 2011 Elle est enregistrée sous le numéro de référence : 3593541320161106001W.

Voici les ressources enregistrées pour la période de Décembre à Février 2011.

Désormais, pour les modifier ou les compléter, vous devez :

- signaler à votre Caf les changements que vous souhaitez apporter.

CAF DE LYON Numéro d'allocataire : 3593541

Changement de situation professionnelle			
Nom Prénom Date de naissance	ROULLET CLEMENT 22/10/1983		
	Décembre 2010	Janvier 2011	Février 2011
REVENUS SALARIES NET PERÇUS AVANT SAISIES OU RETENUES	0 €	0 €	0 €
REVENUS DE CIRMA/CAV/CONTRAT UNIQUE D'INSERTION	0 €	0 €	0 €
REVENUS DE STAGES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	0 €	0 €	0 €
Pour les catégories ci-dessus précisez le nombre d'heures de travail pour chaque mois	0 Н	0 H	0 H
REVENUS EXCEPTIONNELS	0 €	0 €	0 €
PENSIONS ALIMENTAIRES RECUES	0 €	0 €	0 €
AUTRES PENSIONS	0 €	0 €	0 €
ALLOCATION DE VEUVAGE	0 €	0 €	0 €
INDEMNITES DE CHOMAGE	0 €	0 €	0 €
INDEMNITES DE CHOMAGE PARTIEL (technique)	0 €	0 €	0 €
INDEMNITES JOURNALIERES DE MATERNITE, PATERNITE, ADOPTION	0 €	0 €	0 €
AUTRES INDEMNITES JOURNALIERES SECURITE SOCIALE	0 €	0 €	0 €
AIDES ET SECOURS FINANCIERS REGULIERS	0 €	0 €	0 €
AUTRES REVENUS	0 €	0 €	0 €
DECLAREZ LE MONTANT DE L'ARGENT PLACE OU NON PLACE QUI NE VOUS APPORTE PAS DE REVENU		. 0€	
Si vous ne recevez plus un des revenus que vous venez de déclarer, et qu'aucun autre revenu ne vient le remplacer, précisez le(s)quel(s)			
Depuis quelle date :			
AUCUN REVENU			☑

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.114-13 du code de la Sécurité sociale – Article 441-1 du code Pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations

La loi n° 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.